



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

« Participer à l'animation, pour animer la participation »

Consolider, capitaliser et transmettre les pratiques d'animation de groupes d'utilisateurs

Contexte

Depuis plus de 15 ans, des textes législatifs¹ affirment et encadrent le droit à la participation des usagers dans différentes procédures ou instances du secteur social et médico-social et plus globalement dans toutes les politiques publiques de lutte contre l'exclusion.

Des avancées significatives ont été réalisées par les institutions et les collectivités, des initiatives allant parfois au-delà des seules prescriptions de la loi ont vu le jour.

Pour autant, ces pratiques ne sont pas généralisées, relèvent parfois d'une mise en œuvre de moyens « a minima », notamment en terme de formation des professionnels et des bénévoles chargés d'animer ces instances.

Pourtant, la formation constitue une clé de réussite pour mobiliser les usagers, leur donner confiance dans leur capacité à proposer et agir, assurer la dynamique et la pérennité de ces espaces de participation.

Introduction

La formation s'inscrit dans une volonté de favoriser des approches participatives. Pour nous l'animation n'est pas une fin en soi, mais un état d'esprit, une déontologie et un ensemble de techniques au service d'un objectif à atteindre : « Faire AVEC et pas POUR ».

Le déroulement de la formation alterne des apports de connaissances, des études de cas à partir de séquences filmées, des mises en situation avec jeux de rôle et des temps d'analyse collectifs. Les participants sont également invités à réaliser des exercices d'application dans le cadre de leurs activités professionnelles entre les séances de regroupement.

Les méthodes et outils d'animation utilisés pendant la formation feront l'objet d'un processus d'appropriation : analyse critique, identification des pièges possibles et des clés de réussite, création d'une fiche pratique mise en partage sur la plateforme collaborative proposée aux stagiaires dans une dynamique d'élaboration en continu d'un espace ou d'un document-ressources.

¹ Loi de lutte contre les exclusions de 1998, loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi de 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, loi de 2007 réformant la protection de l'enfance, loi de 2008 généralisant le RSA, loi de 2014 sur les conseils citoyens, ..



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

Les apprentissages font l'objet d'une évaluation formative qui, au-delà de l'appréciation de la satisfaction des stagiaires, souhaite mesurer les acquis de la formation et les compétences mise en œuvre.

La formation pourra se dérouler en intra (au sein d'une même collectivité ou institution) ou en inter (participants issus de différentes collectivités ou institutions).

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Identifier et partager les enjeux de la participation des usagers pour les groupes, l'institution, eux-mêmes en tant que professionnel
- ✓ Connaître les principes de base d'une situation de communication en groupe
- ✓ Mieux se connaître pour mieux communiquer
- ✓ Connaître les principales techniques et outils d'animation
- ✓ Identifier des postures adaptées au contexte
- ✓ Préparer, animer et évaluer une situation d'animation d'un groupe
- ✓ Co-construire, expérimenter et mutualiser des outils transposables
- ✓ Transmettre la philosophie et la déontologie des démarches participatives ainsi que les outils co-produits pendant la formation (guide méthodologique, référentiel de compétences, charte, par exemple)

Nature et caractéristiques de l'action de formation

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 (type d'action) est : actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés

Public

Le public concerné est :

- ✓ Professionnel(le)s et/ou bénévoles exerçant ou souhaitant exercer de façon ponctuelle ou régulière des fonctions d'animation de groupes
- ✓ Taille du groupe de stagiaires maximum : 15 personnes

Pré-requis

- ✓ Maîtrise de la langue française (orale et écrite)
- ✓ Aptitudes à communiquer et à s'adapter à différentes situations
- ✓ Volontaires pour s'engager dans une formation-action



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

Durée et Répartition :

Nombre d'heures total : 49 heures

7 journées (non consécutives) avec possibilité d'adaptation aux contraintes de la structure commanditaire

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- **Éléments matériels de la formation**

Supports pédagogiques : Livret stagiaire, espaces de travail physique et en ligne, document collaboratif, bibliographie, cartes heuristiques, extraits filmés de situation d'animation, grilles d'évaluation et d'auto-évaluation, plateforme collaborative.

Supports techniques : les contenus pratiques seront mis en œuvre avec l'aide des moyens matériels de Moderniser Sans Exclure Sud. Nos locaux disposant d'un WiFi public, les participants pourront s'ils le souhaitent utiliser leur propre matériel numérique (ordinateur, tablette, smartphone).

Lieux de formation : la formation peut se dérouler soit sur site dans le cadre une d'action intra soit dans les locaux de l'association avec mise à disposition d'une salle de 40 m² équipée de tables et de chaises avec équipement audiovisuel et machine à café.

Équipements divers mis à disposition :

- 1 caméra (JVC GYKHM150 avec pieds Manfrotto), permettant la captation des mises en situations et jeux de rôle,
- un équipement de vidéo projection pour le visionnage des enregistrements, la présentation des supports de cours

Documentation : Le formateur s'appuiera sur des fiches techniques, des ouvrages disponibles à la lecture, des diaporamas diffusés sur rétroprojecteur



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

- **Compétences des formateurs**

NB : Les CV des formateurs sont fournis en annexe du programme de formation.

Michael Diebold

Après l'obtention d'un diplôme d'État aux fonctions d'animation (DEFA-option audio-visuel), Michael a travaillé pendant une quinzaine d'années au sein d'un mouvement d'éducation populaire et d'une association d'ingénierie sociale.

Il a occupé successivement les fonctions de directeur d'un équipement socio-culturel, responsable de formation, chef de projet d'une action expérimentale, avant de devenir responsable régional d'une recherche/action de communication sociale initiée et pilotée par le professeur Bertrand Schwartz.

Dans ce cadre il a animé entre 1992 et 2017 une centaine de groupes d'expression (durée moyenne des groupes : 8 mois) et quelques 2000 rencontres/débats avec plus de 65 000 participants.

Maxime Breithaupt

Ingénieur informatique, Maxime a tout d'abord travaillé pendant plus de 5 années dans une grande entreprise de services du numérique (anciennement SSII) comme responsable fonctionnel. Il a conçu, coordonné, animé divers projets digitaux d'envergure dans des secteurs tels que l'industrie, la distribution, l'énergie...

Après avoir intégré la structure Mse-Sud en qualité de chargé de mission, il a animé pendant près de 5 années le dispositif d'expression des usagers de la formation et de l'apprentissage de la région Sud-PACA en développant des pratiques numériques comme support favorisant la participation des personnes. Son parcours lui aura permis de travailler la question de la médiation numérique pour les publics en difficulté socio-professionnelle, d'élaborer et mettre en œuvre des ingénieries de formation tout en développant une grande connaissance des enjeux et acteurs de la transformation numérique de la société.

Il intervient depuis peu directement auprès des étudiants en éducation spécialisée de l'IRTS sur la question de l'impact du numérique dans les métiers de l'intervention sociale.

Dominique Ollivier

Sociologue de formation, Dominique Ollivier anime des démarches participatives avec les professionnels et les usagers des politiques publiques (en particulier dans les domaines de l'insertion, la formation, l'action sociale et médico-sociale, la politique de la ville).

L'expérience acquise lui a permis de bien connaître les missions et le fonctionnement des collectivités et institutions, de suivre les évolutions de la législation et de son application en matière d'implication des usagers et de construire et de valider avec MSE une méthodologie de formation des animateurs.



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

Exemples de productions co-construites dans le cadre de formations-actions :

- ✓ « Animer un groupe citoyen : guide pratique d'animation des groupes citoyens » réalisé avec les professionnels de l'insertion et de l'action sociale (Conseil Départemental du Val de Marne),
- ✓ « Guide du parrainage » et « Guide du nouvel arrivant » réalisés avec des délégués du Préfet engagés dans le groupe « transmission », (SG-CIV, secrétariat général du conseil interministériel des Villes)

Contenu

Il s'agira de se former, dans l'action, à l'animation des démarches participatives (de la compréhension des enjeux de la démocratie participative à l'évaluation des outils d'animation).

Cette partie se réalisera en grand groupe et en sous-groupes, s'appuiera sur des supports et des outils diversifiés, chacun d'entre eux faisant l'objet d'une évaluation dans un objectif d'appropriation par les participants.

Après une présentation des outils mis à la disposition des participants pour structurer l'animation de la participation dans la durée et pouvoir la transmettre (processus d'appropriation des outils utilisés pendant la formation, co-production de fiches pratiques à partir de l'expérimentation des outils par les stagiaires, plateforme collaborative), elle comprendra différents axes de travail :

Séquence 1 : Savoir animer une démarche participative dans sa collectivité ou son institution

Durée : une journée

Questions de cultures :

- ✓ Les enjeux des démarches participatives
- ✓ Les différentes modalités de participation
- ✓ La dynamique d'une démarche participative
- ✓ Les spécificités des groupes d'usagers que les participants devront animer

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Repérer et partager les représentations des démarches participatives (carte mentale)
- ✓ Réfléchir sur les enjeux de la participation (grille d'analyse stratégique)
- ✓ Savoir choisir et animer les modalités de participation (consultation, concertation, évaluation, co-construction ...) en fonction des objets de participation



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

- ✓ Identifier les principes déontologiques et les clés méthodologiques pour animer une démarche participative (schéma cycle de la participation)

Éléments d'évaluation :

- ✓ Bilan à chaud pour évaluer la satisfaction des participants (portrait chinois : Si cette journée était ...)
- ✓ Tests d'acquisition des compétences :
 - quizz : clés de réussite de la participation
 - réalisation d'un schéma de présentation de la démarche participative à différentes catégories de publics (usagers, collègues..)

Séquence 2 : Connaître les principes de base d'une communication en groupe

Durée : 1 journée

Questions de cultures :

- ✓ Finalités et règles de base de la communication interpersonnelle
- ✓ Typologie et objectifs d'une animations :
- ✓ Spécificités du groupe : taille, âges, sexe, cadre de l'intervention, besoins personnels,
- ✓ Les 3 fonctions principales de l'animateur

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Recueillir les expériences et attentes des participants
- ✓ Faire réfléchir les stagiaires aux principes et écueils d'une situation de communication
- ✓ Être capable de concevoir le déroulement type d'une situation d'animation (avant - pendant -après)

Éléments d'évaluation :

- ✓ Bilan de fin de journée en deux temps : fiche individuelle (phrases à compléter et mise en commun)
- ✓ Esquisse d'un projet d'animation choisi par chaque stagiaire qui servira de fil rouge aux exercices tout au long de la formation

Séquence 3 : Mieux se connaître pour mieux communiquer

Durée : 1 journée

Questions de cultures :



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

- ✓ Gestion du corps : posture, gestes, expressions du visage, voix...
- ✓ Poids des représentations (polygone des points de vues)
- ✓ Gestion de l'espace

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Comprendre sa propre vision du monde : " la carte n'est pas le territoire ".
- ✓ Etre capable de distinguer faits, opinions, croyances, jugements, émotions, ...
- ✓ Prendre conscience de ses comportements non verbaux.

Éléments d'évaluation :

- ✓ Mise en place de jeux de rôles avec utilisation de la vidéo pour une analyse collective (autoscopie)
- ✓ Grille de Bales

Séquence 4 : Maîtriser les principales techniques et outils d'animation

Durée : 1 journée

Questions de cultures :

- ✓ Se présenter : (portrait chinois, présentation croisées, photo-langage, ...)
- ✓ Gérer le temps (ouvrir et terminer une séance, organiser les suites,...)
- ✓ Outils d'expressions et de régulation (bâton de parole, quescussion...)
- ✓ S'interroger : (brainstorming, world-café, Philip 6X6,
- ✓ Évaluer une séance (cartons de couleurs, point météo, Top et Flop, cible ...)
- ✓ Le mind-mapping (carte heuristique) pour aider à la décision et garder une trace du cheminement du groupe

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Savoir créer un climat de confiance entre l'animateur et le groupe et entre les membres du groupe
- ✓ Expérimenter différentes méthodes et outils d'animation
- ✓ Être capable de gérer le temps
- ✓ Etre capable de co-animer un groupe (notamment pour un grand groupe)

Éléments d'évaluation :



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

- ✓ Mise en place de jeux de rôles filmés permettant aux stagiaires d'occuper successivement la place de participant-e-, d'animateur/trice ou d'observateur/trice avec analyse collective de la situation
- ✓ Respect de la règle d'or de l'animation : « 20% de directivité et 80% d'expression des participants »

Séquence 5 : Identifier les postures adaptées aux contextes

Durée : 1 journée

Questions de cultures :

- ✓ Typologie des participants
- ✓ Points de vigilances
- ✓ Attitudes facilitantes

Objectifs pédagogiques :

- ✓ S'interroger sur les interlocuteurs, leurs attentes, leurs besoins, le contexte,...
- ✓ Développer une écoute active et des techniques de reformulation
- ✓ Repérer les différents sources et types de conflits : le malentendu, le conflit d'intérêts, désaccord sur les valeurs, les moyens (archétypes animaliers)
- ✓ Synchronisation avec les interlocuteurs

Éléments d'évaluation :

- ✓ Mise en place de jeux de rôles avec utilisation de la vidéo pour une analyse collective (autoscopie)

Séquence 6 : consolider, capitaliser et transmettre les apports de la formation

Durée : 1 journée

Dans la perspective d'assurer l'essaimage de la démarche et la pérennité du dispositif participatif, il s'agira de formaliser les apports de la formation pour pouvoir les partager. Ce travail de formalisation contribuera à la consolidation des acquis.

Le travail de capitalisation s'étant déroulé tout au long de la formation par l'alimentation en continu d'un espace collaboratif, il fera l'objet, lors de cette séquence,

- ✓ d'un travail de finalisation d'un document méthodologique et pédagogique décrivant les conditions de réussite, les méthodes et les outils expérimentés et évalués pendant la formation ainsi que les compétences à mobiliser



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

- ✓ d'une réflexion sur les modalités de transmission au sein de chaque collectivité ou institution représentée dans le groupe

Questions de cultures :

- ✓ Formalisation des pratiques
- ✓ Auto-évaluation de ses compétences
- ✓ Transmission et pérennité des démarches participatives

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Savoir formaliser une pratique,
- ✓ savoir identifier ses compétences et les valoriser (en s'inspirant de la méthode d'accompagnement à la VAE (Validation des acquis de l'expérience))
- ✓ Savoir transmettre en s'inspirant de son expérience : capitaliser les apports de la formation (finalisation des documents collaboratifs)

Éléments d'évaluation :

- ✓ Éléments d'une charte d'animation (principes déontologiques et pédagogiques)
- ✓ Guide pratique d'animation d'un groupe d'usagers
- ✓ Éléments pour un référentiel de compétences

Séquences 7: usages spécifiquement demandés par les stagiaires

Durée : 1 demi-journée

Questions de cultures :

- ✓ Enrichissement des pratiques
- ✓ Auto-évaluation en continu

Objectifs pédagogiques

Ce temps de formation doit permettre aux stagiaires, soit en individuel, soit en sous-groupes, d'approfondir un objet de formation de son/leur choix. Les objectifs étant co-définis avec l'équipe d'animation.

Cette séquence d'enrichissement des pratiques fera l'objet d'une mise à jour du document produit en amont.

Cela peut prendre plusieurs formes :



Programme de Formation

remis au stagiaire préalablement à son inscription (Article L 6353-1 du Code du Travail)

- ✓ Mettre en pratique une méthode d'animation non utilisée dans le cadre des exercices
- ✓ Refaire un jeu de rôle afin d'évaluer les progressions
- ✓ Faire une recherche sur une technique et restituer au groupe le résultat
- ✓ Réaliser une carte heuristique sur les apports de la formation
- ✓ Enrichir la liste des conseils permettant de réussir une animation
- ✓ Etc.

Éléments d'évaluation

- ✓ A définir en fonction des objets de formation retenus

Séquence 8 : Bilan et perspectives

Durée : 1 demi-journée

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Faire un point individuel sur ses propres atouts et axes d'amélioration
- ✓ Recueillir les remarques, critiques et propositions des stagiaires sur la formation

Éléments d'évaluation :

- ✓ Grille d'auto-évaluation
- ✓ Lettre à soi même
- ✓ Évaluation spatiale

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

1. Feuilles d'émargement
2. Un espace documentaire en ligne collectif et accessible durant 12 mois
3. Attestation de formation

Évaluation des résultats

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

1. Questions orales et écrites
2. Mise en situation
3. Exercices pratiques